



Tarifs d'électricité 2025



2025 - Pully

Electricité consommée

Réseau régional et national



swissgrid

Energie Suisse

Energie Romande

Tarifs	Energie Suisse		Energie Romande		HP ct/kWh	HC ct/kWh	Abonnement Fr/mois	Puissance Fr/kW/mois
	HP ct/kWh	HC ct/kWh	HP ct/kWh	HC ct/kWh				
BT Simple	16.46		17.96		11.33		5.00	-
BT Double	17.24	10.90	18.74	12.40	12.21	8.95	7.50	-
BT Pro A	16.00	10.32	17.50	11.82	9.60	7.50	65.00	5.70
BT Pro B	16.00	10.32	17.50	11.82	8.23	6.13	65.00	9.10

Taxes publiques

Taxes fédérales	2.3 ct/kWh
Réserve hivernale	0.23 ct/kWh
Taxe cantonale *	0.6 ct/kWh
Emolument cantonal	0.02 ct/kWh
Emolument communal	0.70 ct/kWh
Taxe communale spécifique ^{*1}	1.03 ct/kWh
Taxe communale spécifique ^{*2}	0.40 ct/kWh
TVA	8.10%

Les tarifs ci-dessus sont exprimés en CHF, hors taxes et hors TVA 8.1 %

HP : heures pleines / **HC** : heures creuses / **BT** : basse tension

La composante puissance s'applique à la puissance maximale ¼ horaire mesurée au cours du mois

* Taxe non assujettie à la TVA

¹ Pour le financement de l'éclairage public

² Pour le soutien aux économies d'énergie et énergies renouvelables

Sous réserve de modification des taxes et émoluments par les Autorités

Composition des prix

Le prix de l'électricité est composé de quatre parties distinctes qui reflètent la structure des activités liées à l'électricité :

Énergie électrique

Montant pour l'électricité fournie.

Utilisation du réseau régional

Montant de distribution qui correspond au prix d'acheminement du courant sur le réseau local et régional.

Utilisation du réseau national

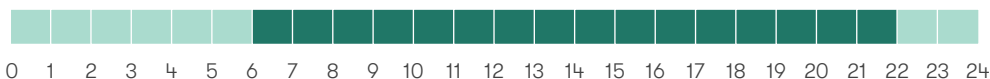
Montant d'acheminement qui correspond au prix du transport du courant sur le réseau national à très haute tension géré par Swissgrid. Ce montant, reversé à cet organisme, inclut désormais l'ensemble des services système de régulation du réseau.

Taxes publiques et émoluments

Ensemble des redevances dues aux collectivités publiques. Ces montants sont entièrement reversés à la Confédération, aux cantons et aux communes. Ils financent, entre autres, le développement des énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et/ou le développement durable.

Heures pleines / Heures creuses

Lundi à dimanche



■ Heures pleines

■ Heures creuses

Les personnes qui souhaitent opter pour un profil double (heures pleines / heures creuses) doivent s'équiper d'un compteur double, dont les frais d'installation sont à leur charge. Pour les locataires, l'accord du propriétaire du logement est nécessaire

Profils de consommation

Vous consommez moins de 50'000 kWh par année

Simple: ce tarif de base est destiné aux clients consommant de l'énergie principalement durant la journée. Il s'applique à la majorité des ménages et petites entreprises.

Double: ce profil s'adresse aux ménages ou professionnels qui ont la possibilité de moduler leur consommation d'électricité en fonction des heures pleines et des heures creuses (voir tableau). Il est également conseillé aux ménages avec application thermique (pompe à chaleur, chauffage électrique, chauffe-eau) ou possédant un appareil à forte consommation d'électricité qui peut être enclenché durant les heures creuses.

Double interruptible: ce profil implique un délestage (coupure) pour les applications thermiques (pompe à chaleur, chauffage électrique, chauffe-eau). Romande Energie estime qu'il vaut mieux privilégier le profil sans délestage (Double), pour les applications pompe à chaleur.

Vous consommez plus de 50'000 kWh par année

Pro – BT DUP Faible: ce profil, avec composante de puissance sur l'acheminement, s'applique lorsque la DUP* est inférieure ou égale à 3'000 heures par année.

Pro Intensif – BT DUP Haute: ce profil, avec composante de puissance sur l'acheminement s'applique lorsque la DUP* est supérieure à 3'000 heures par année.

Vous consommez plus de 1,5 GWh par année avec une puissance supérieure à 500 kW

Pro – MT DUP Faible: ce profil MT, avec composante de puissance sur l'acheminement, s'applique lorsque la DUP* est inférieure ou égale à 3'000 heures par année.

Pro Intensif – MT DUP Haute: ce profil MT, avec composante de puissance sur l'acheminement, s'applique lorsque la DUP* est supérieure à 3'000 heures par année.

* DUP (h) est obtenue en divisant la consommation annuelle (kWh) par la puissance maximale mensuelle $\frac{1}{4}$ horaire moyenne (kW). Le profil DUP Faible ou DUP Haute est automatiquement appliqué lors du calcul de la facture, sur la base de l'acheminement le plus économique.



Offres d'électricité

Choisissez la provenance de votre électricité 100% renouvelable

Chez Romande Energie, nous soutenons depuis toujours le développement des énergies renouvelables locales. Toutes nos centrales produisent de l'énergie 100% renouvelable. Pour poursuivre cet engagement, nous avons créé deux offres au choix, vous permettant de participer à la transition énergétique sans effort et selon vos envies :

- Attribuée de base à tous nos clients, **Énergie Suisse** propose une électricité produite en Suisse à partir d'installations majoritairement hydrauliques. Elle est complétée par d'autres énergies renouvelables suisses (solaire, biomasse, etc.) afin de mieux répondre au besoin d'indépendance énergétique du pays tout au long de l'année.
- Pour soutenir une production encore plus locale, **Énergie Romande** propose une électricité produite à partir d'installations hydrauliques (50%) et solaires (50%) situées dans notre région. À noter que cette option a un coût légèrement plus élevé de 1.5 ct./kWh par rapport à l'offre Énergie Suisse.

+1.5 ct.
/kWh

